

Synthèse

Magazine municipal N°118 - Septembre 2025



SOMMAIRE

- P. 3 - ÉDITO
- P. 4 - ÉTAT CIVIL / EN BREF
- P. 5 - DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES
- P. 6 - LE COMPLEXE SPORTIF
- P. 8 - LA VOIE VERTE
- P. 9 - LA RENTRÉE SCOLAIRE
- P. 10 - LES RENDEZ-VOUS DÉCOUVERTE
- P. 11 - LES RENDEZ-VOUS ADOS
- P. 12 - TRAVAUX
- P. 13 - INFOS PRATIQUES
- P. 14 - MÉDIATHÈQUE
- P. 15 - SPORTS
- P. 16 - ÉCONOMIE LOCALE
- P. 17 - ARMÉE
- P. 18 - CHÂLONS-AGGLO
- P. 19 - MÉDIATHÈQUE
- P. 20 - AGENDA

www.mourmelonlegrand.fr

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.
Directeur de la publication : Pascal Jaloux
Rédaction : Mathieu Roussel
Conception - réalisation : Gaëlle Charles
Photos : Châlons-Agglo, 501^e RCC, Golf Club de Mourmelon, Guy Mauuarin
Impression : Le Réveil de la Marne
N° ISSN : 2609-1585
Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.



INFOS PRATIQUES PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.
Parking de 50 places

LA MAIRIE

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h ;
 - Du lundi au vendredi, de 14h à 17h ;
 - Fermeture le mardi matin.
- Téléphone : 03 26 66 10 44

FRANCE SERVICES

- Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h ;
 - Mardi de 14h à 17h ;
 - Mercredi de 14h à 18h ;
 - Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h ;
 - Vendredi de 14h à 17h
- Téléphone : 03 26 66 10 44

CARTES D'IDENTITÉ, PASSEPORTS

- Uniquement sur rendez-vous : www.mourmelonlegrand.fr
- Lundi de 13h à 17h ;
 - Mardi et vendredi de 14h à 17h ;
 - Mercredi de 14h à 18h ;
 - Jeudi de 9h à 13h

LA MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
 - Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Téléphone : 03 26 66 57 07
mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur rendez-vous.
Téléphone : 03 26 66 10 44

LA POLICE MUNICIPALE

Permanence en mairie, sans rendez-vous.
Le vendredi de 14h à 15h.

LA MISSION LOCALE

Permanence le vendredi de 9h à 12h.
Téléphone : 03 26 68 54 02
contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h.
Téléphone : 03 26 60 85 09

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Sur rendez-vous
Tél : 03 26 66 57 04
rpe@villedemourmelonlegrand.fr



C'est la rentrée

À tous nos jeunes qui ont repris le chemin de l'école ou du collège, je leur souhaite une excellente rentrée. Qu'ils s'épanouissent dans leurs études mais également dans leurs activités extrascolaires est mon vœu le plus cher.

C'est la raison pour laquelle, la commune accompagne le milieu associatif, s'engage dans une politique d'offre de loisirs pendant les vacances scolaires et investit massivement dans les équipements, qu'ils soient à destination des sportifs ou des plus petits avec de nouveaux aménagements au sein des aires de jeux repartis dans la ville.

Aux nouveaux arrivants, je leur souhaite la bienvenue. Au fil de ce magazine, ils pourront découvrir la richesse de la vie mourmelonnaise et la diversité des activités qui leur sont proposées. Avec mes collègues du conseil municipal, nous sommes en effet très attachés à cultiver le bien-vivre à Mourmelon.

Nous accueillons cette année deux nouveaux chefs de corps au sein de la garnison. Le colonel Jean-Baptiste du Laurent de la Barre au 51^e régiment d'infanterie et le lieutenant-colonel Etienne Thébaud au Groupement de Soutien du Commissariat de Mourmelon-le-Grand. D'autre part, au collège Henri Guillaumet, madame Isabelle Aksoul, nouvelle principale, a pris ses fonctions.

J'espère que ces nouvelles affectations leur apporteront toutes satisfactions.

À chacun d'entre vous, je souhaite une excellente rentrée en vous assurant que nous mettons tout en oeuvre pour répondre à vos attentes.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

22 avril, Gabriel de Damien Cagniard et Brenda Le Balc'h
28 avril, Nélyla de Mohamadi Bacar et Moihédja Ahamada
7 mai, Jules de Corentin Leroy et Justine Aubert
21 mai, Esmée de Axel Matyaszczyk et Amélie Malysse
17 juin, Leeroy de Leeroy Wacal et Meyene Pothie
25 juin, Valentina de Charly Chabotier et Noémie Schaubert
17 juillet, Kendal de Jonathan Maupoix et Charlène Legrand
27 juillet, Nélío de Michaël Jardelle et Anaïs Pereira da Silva
27 juillet, Mona de Valdo Maniulua et Océane Bellec
10 août, Asya de Burak Bulut et Melike Bulut
13 août, Wai'ena de Temaruata Anania et Hinava Poetai
20 août, Haumataarii de Glenn Teriirere et Hereata Tahiaipuh
23 août, Félix de Mathilde Hézard
25 août, Messiah de Maki Romone et Copa Pamani

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

24 mai, Benjamin Dana, affréteur dans le transport et Amandine Galichet, infirmière

31 mai, Mickaël Besnard, militaire et Magali Drozd, agent de sécurité
6 juin, Hitaboudine Moussa, militaire et Quetia Tancrel, sans profession
14 juin, Jean-Baptiste Philippon, étudiant et Hermine Currat, aide-soignante
14 juin, Thomas Messin, cadre commercial et Perrine Singevin, infirmière
21 juin, Thomas Laviron, enseignant contractuel et Coraline Ducrocq, professeur des écoles
5 juillet, Nicolas Lutringer, maître-nageur sauveteur et Magali Leroux, assistante maternelle
12 juillet, Damien Fauchoux, contrôleur technique et Aurélie Dhaussy, assistante maternelle
26 juillet, Johël Martin, pizzaiolo et Coralie Lamblin, agent de services
23 août, Thomas Beaunier, consultant développeur et Rachel Parmentier, technicienne en laboratoire

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

23 avril, Annie Guérin veuve Debar, dans sa 80ème année
30 mai, Josette Primaut épouse Plaëttner, dans sa 91ème année
20 juillet, Raymond Marandel, dans sa 86ème année
28 juillet, Lucien Laroche, dans sa 74ème année
28 juillet, Marie-Claire Morgenthaler veuve Mouzon, dans sa 76ème année
20 août, Christiane François, épouse Pailler, dans sa 62ème année
30 août, Maryse Redorf dans sa 84ème année

EN BREF

Accueil de loisirs – La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances de la Toussaint : du lundi 20 au vendredi 24 octobre (5 jours) et du lundi 27 au vendredi 31 octobre (5 jours). Inscription à la semaine avec 3 formules possibles : la journée avec temps méridien (restauration collective sur place), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Les inscriptions se dérouleront soit en ligne sur l'Espace Famille Inoé soit en mairie du 29 septembre au 1er octobre (sur rendez-vous uniquement). Renseignements au 03 26 66 10 44 ou sur www.mourmelonlegrand.fr.

Chiens de catégorie – Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une réglementation spécifique. En France, ils sont classés en 2 catégories : chiens d'attaque (1ère catégorie) et chiens de garde et de défense (2ème catégorie). Les propriétaires sont soumis à certaines obligations (permis de détention, évaluation comportementale de l'animal, etc.). Très important : dans les espaces et lieux publics, ces chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse et munis d'une muselière adaptée. Pour tout renseignement, se rapprocher de la police municipale au 03 26 66 10 44.

Commémoration – La cérémonie commémorant le 107ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 se tiendra le mardi 11 novembre. À 11h, dépôt de gerbe à la nécropole militaire (accès par

la résidence Arcole uniquement) puis, à 11h45, rassemblement devant la mairie et dépôt de gerbe au monument aux Morts du cimetière civil. Un vin d'honneur, offert par la municipalité, viendra clôturer cette cérémonie.

Conférence – Après trois années d'inventaires et d'études, la réalisation de l'Atlas de la biodiversité intercommunale, menée par Châlons-Agglomération à l'échelle de l'agglomération, touche à son terme. Pour en présenter les résultats, une conférence publique est organisée le jeudi 18 septembre, de 18h15 à 19h15, dans la salle d'assemblée de la mairie. L'occasion de mieux comprendre la richesse de notre environnement local et les enjeux liés à sa préservation. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Don du sang – La prochaine collecte de sang est programmée le mardi 21 octobre de 15h à 19h30 au centre culturel Napoléon III. Rappel des conditions pour pouvoir donner : avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kg et être reconnu(e) apte le jour de la collecte. Réservez votre rendez-vous en ligne sur <https://dondesang.efs.sante.fr>. Renseignements au 03 26 49 33 00.

Enquête publique – Concernant le projet de définition des périmètres du captage d'eau sur le territoire communal, des permanences du commissaire-enquêteur se tiendront le samedi 20 septembre de 15h à 17h à la médiathèque

et le mercredi 8 octobre de 15h à 17h en mairie.

Fleurissement – La cérémonie de remise des récompenses du concours communal de fleurissement aura lieu le lundi 13 octobre à 18h30 dans la salle d'assemblée de la mairie.

Impôts – Une permanence pour la campagne des avis d'impôt (impôt sur le revenu et taxe foncière) aura lieu le mercredi 24 septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30 en mairie.

Inclusion numérique – En partenariat avec Emmaüs Connect, la municipalité vous propose des accompagnements gratuits pour apprendre à utiliser l'ordinateur et/ou le smartphone en toute autonomie mais aussi pour acquérir des compétences numériques de base (naviguer sur internet, créer et gérer sa boîte mail, organisation des dossiers, utilisations des sites tels que les impôts, Doctolib, Ameli, etc.) Ces ateliers collectifs sont organisés au sein de la mairie avec des ordinateurs mis à disposition. Uniquement sur inscription, à l'accueil de la mairie.

Instagram – Après Facebook, la Ville élargie sa présence sur les réseaux sociaux en s'ouvrant à Instagram. Rejoignez-nous dès maintenant en cherchant « @villedeourmelon » directement sur l'application.

DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



Commémoration du 8 mai 1945



Les rendez-vous découverte pour les seniors : sécurité routière



Inauguration du "chemin des Compagnons" en présence de Mme Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens Combattants



Soirée du Solstice



Collecte de la banque alimentaire au sein du collège



Gala des sportifs méritants



Les rendez-vous ados



Fête Nationale

ÉQUIPEMENT

Le chantier du complexe sportif dans les temps

Les travaux du futur complexe sportif, appelé à remplacer l'ancien gymnase Saint-Martin, avancent conformément au calendrier. Après la phase de terrassement en février dernier, le gros œuvre a débuté dès le mois suivant. Depuis, le chantier progresse à un rythme soutenu : création des réseaux d'eau et d'électricité, élévation des murs, mise en place des différentes charpentes... La livraison de cet équipement moderne et attendu est prévue pour l'automne 2026. Retour en images sur les étapes marquantes de ces derniers mois.



11 février 2025



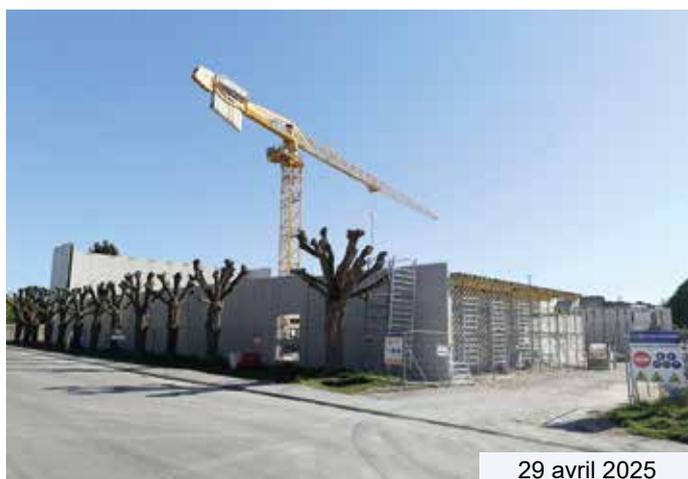
21 mars 2025



11 avril 2025



17 avril 2025



29 avril 2025



30 juillet 2025



30 juillet 2025

 **À NOTER**

Dans le cadre du chantier du complexe sportif, l'entreprise BEC réalisera une première phase de coulage et de surfacage du dallage au cours de la semaine 39, soit dans la nuit du 24 au 25 septembre ou du 25 au 26 septembre. Cette opération, qui nécessite un travail continu, se déroulera sur une journée complète et se poursuivra exceptionnellement une partie de la nuit. Des nuisances sonores pourront ainsi être perçues jusque - au plus tard - 2h du matin. Une seconde phase est d'ores et déjà prévue durant la semaine 44 (fin octobre), avec un dispositif identique, à savoir un jour et une nuit de travaux.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension.



29 août 2025

AMÉNAGEMENTS

Début des travaux cet automne pour la voie verte

Relier en toute sécurité Mourmelon-le-Grand à la gare SNCF de Mourmelon-le-Petit, que ce soit à pied, à vélo ou en trottinette : tel est l'objectif de la future voie verte dont l'aménagement débutera début 2026. Un projet structurant, au service des mobilités durables, de la sécurité et du cadre de vie.

Une réponse concrète à un besoin exprimé

Aujourd'hui, la RD 19 constitue le principal axe de liaison entre les deux Mourmelon. Mais son trafic dense rend les déplacements à pied ou à vélo peu sûrs. Selon une enquête menée en 2023, 89 % des habitants jugent ces trajets non-sécurisés. Une situation qui freine les mobilités actives et limite l'usage du train. Or, 77 % des répondants se disent prêts à prendre plus souvent le TER si une voie verte leur permettait de rejoindre la gare de Mourmelon-le-Petit.

Une liaison douce, sûre et structurante

Porté par la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, maître d'ouvrage de l'opération, ce projet de 3 km débutera à la fin de la rue Canrobert, en passant devant la résidence Arcole et la nécropole nationale, pour ensuite longer la RD 19 jusqu'à la gare de Mourmelon-le-Petit. Ce projet nécessitera notamment la création d'une passerelle pour le franchissement du ruisseau « le Cheneu ».

Le tracé empruntera des terrains de la Base de Défense de

Mourmelon-Mailly, avec laquelle une convention de superposition d'affectations du domaine public militaire est en cours de finalisation. Celle-ci a été approuvée par le conseil communautaire de Châlons-Agglomération, ainsi que par les conseils municipaux de Mourmelon-le-Petit et de Mourmelon-le-Grand, respectivement les 3 avril, 21 mai et 25 juin derniers.

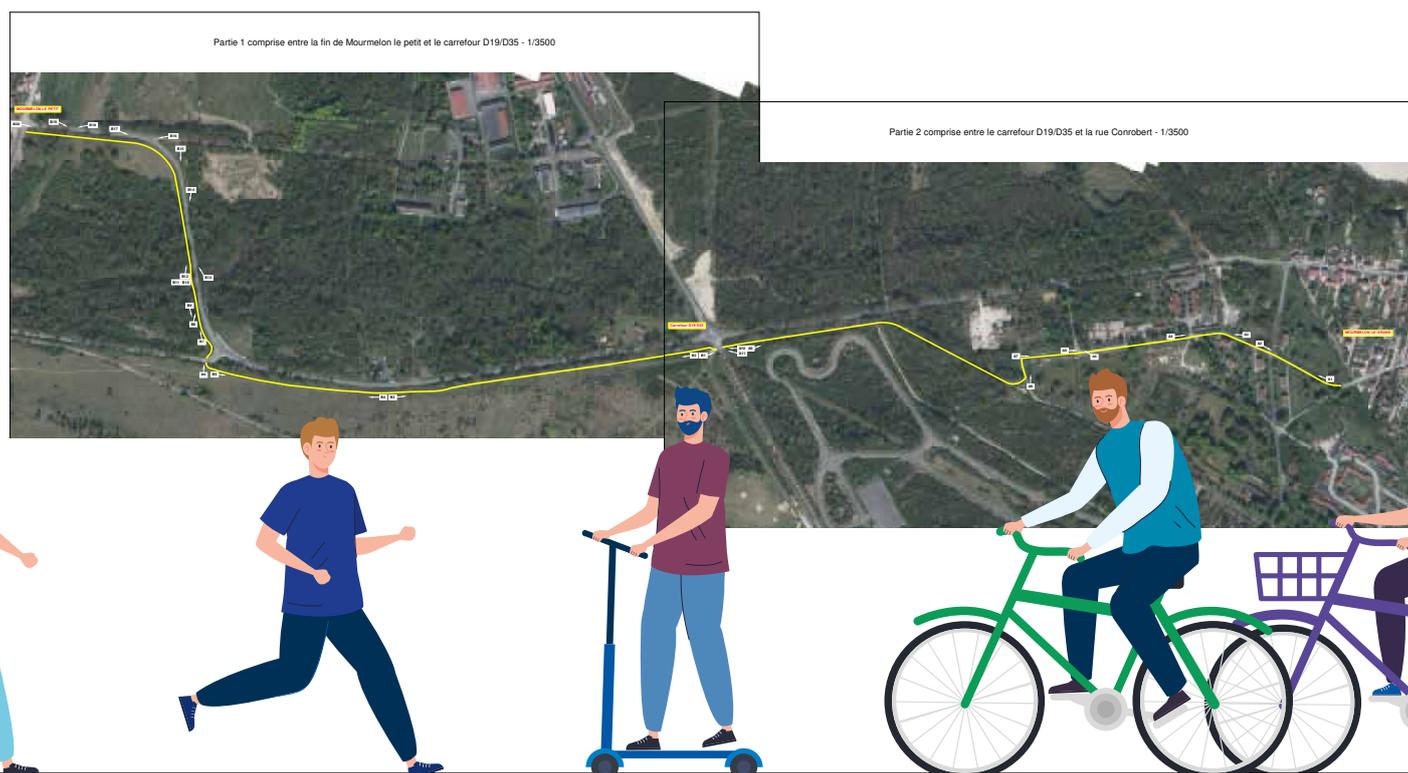
Un projet en cohérence avec les ambitions du territoire

Cette voie verte s'inscrit pleinement dans quatre démarches stratégiques : le programme « Petites Villes de Demain » porté par la commune de Mourmelon-le-Grand, le Pacte Territorial de Relance et de Transition Énergétique (PTRTE) du Pays de Châlons-en-Champagne, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le schéma directeur cyclable de la Communauté d'agglomération. Elle contribuera à renforcer l'attractivité du territoire, encouragera les mobilités alternatives à la voiture et participera à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Calendrier et financement

D'un coût estimé à un peu plus d'1 million d'euros HT, le projet bénéficie d'un soutien du Fonds Vert à hauteur de 50 %. Les études sont en cours et les travaux d'aménagement devraient débuter au cours du premier semestre 2026.

Demain, se rendre à la gare à vélo ou à pied sera simple, agréable et surtout sécurisé : un nouvel usage à adopter au quotidien !



SCOLAIRE

1001 histoires à écrire pendant cette année scolaire

Cartables sur le dos, petits et grands ont repris le chemin de l'école. De la maternelle au collège, la rentrée s'est déroulée dans des conditions sereines pour les 1001 élèves mourmelonnais.

La rentrée 2025 à Mourmelon-le-Grand c'est...

- 2 écoles maternelles (gérées par Châlons-Agglo)
- 2 écoles élémentaires (gérées par Châlons-Agglo)
- 1 collège (géré par le Conseil Départemental)
- 196 élèves de maternelle (9 classes)
- 338 élèves en élémentaire (15 classes)
- 467 collégiens (17 classes)

À l'école maternelle Saint-Exupéry

Sous la direction de madame Christelle Hijosa, l'école maternelle accueille 79 élèves répartis en 4 classes : 2 classes de PS/MS (Mme George et Mme Hijosa) et 2 classes de MS/GS (Mme Falcou et Mme Vanderheyden).

(PS : petite section – MS : moyenne section – GS : grande section)

À l'école élémentaire Saint-Exupéry

Dirigée par madame Julie Simon, l'école élémentaire compte 154 élèves répartis dans 7 classes : 1 classe de CP (Mme Artico), 1 classe de CP/CE1 (Mmes Jacquet et Laviron), 1 classe de CE1 (Mme Dambré), 1 classe de CE2 (Mmes Hauteville et Laviron), 1 classe de CE2/CM1 (Mme Antégnard), 1 classe de CM1/CM2 (Mmes Simon et Krebs) et 1 classe de CM2 (Mmes Lourdez et Krebs).

À l'école primaire du Terme Hilaire

Depuis la rentrée 2023, les écoles maternelle et élémentaire du Terme Hilaire ont fusionné pour devenir un établissement unique, dirigé par madame Gaëlle Rigollet.

Pour la deuxième rentrée sous ce nouveau format, l'école accueille 301 élèves répartis en 13 classes : 1 classe de PS (Mme Verneau), 1 classe de PS/MS (Mme Garet), 1 classe de MS (Mme Guillemot), 2 classes de GS (Mme Garrido et Mme Monvoisin), 2 classes de CP (Mme Delcourt et Mme Krein), 1 classe de CE1 (Mme Pticek), 1 classe de CE1/CE2 (Mme André), 1 classe de CE2 (Mme Detalle), 1 classe de CM1 (Mme Roy), 1 classe de CM1/CM2 (Mme Lavanchy) et 1 classe de CM2 (Mme Vanthournout).

Soit 117 élèves en maternelle (5 classes) et 184 élèves en élémentaire (8 classes).

Au collège Henri Guillaumet

Le collège a accueilli 467 élèves répartis dans 17 classes. Cette rentrée est marquée par l'arrivée de madame Isabelle Aksoul, nouvelle principale, à qui nous souhaitons la bienvenue.

La répartition des effectifs est la suivante : 106 élèves en sixième (4 classes), 122 élèves en cinquième (4 classes), 120 élèves en quatrième (4 classes), 108 élèves en troisième (4 classes) et 11 élèves en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, 1 classe).

La municipalité adresse ses vœux de réussite à l'ensemble des élèves, aux enseignants et aux équipes éducatives pour cette nouvelle année scolaire.



SENIORS

Les « Rendez-vous découverte » : des instants privilégiés pour les seniors

Moments d'échange, de curiosité et de partage, les « Rendez-vous découverte » sont destinés aux habitants de la commune âgés de plus de 65 ans, seuls ou en couple. Ateliers culturels, nature ou prévention... Ces rencontres gratuites sont autant d'occasions de sortir, d'apprendre et de tisser des liens. Retour sur les premiers ateliers et aperçu de ce qui attend les participants.

Une belle envolée poétique pour commencer

Le 25 mars dernier, la médiathèque a accueilli le premier atelier de l'année : la poésie de papier. Dans une ambiance chaleureuse, les participants ont découvert l'art du pliage et du collage créatif. Au fil des heures, livres anciens, papiers colorés et ciseaux ont donné naissance à de délicates œuvres poétiques. Une parenthèse artistique et apaisante, qui a séduit les participants par sa simplicité et sa convivialité.

Plongée dans le monde fascinant des abeilles

Le 20 mai, direction la cour d'honneur de la mairie pour un atelier insolite : la découverte de l'apiculture. En partenariat avec Just'Api et le Rucher-école de Mourmelon, les participants ont eu l'occasion d'enfiler une tenue d'apiculteur et de s'approcher, en toute sécurité, des ruches spécialement installées pour l'occasion. Une rencontre captivante avec le monde des abeilles, rythmée par les explications passionnantes des intervenants. De nombreux seniors ont exprimé leur étonnement et leur admiration pour ces insectes essentiels à notre écosystème.

La sécurité routière : rester vigilant à tout âge

En juin, les 16 et 23, deux séances autour de la prévention routière ont permis d'aborder des thématiques essentielles : effets de l'alcool au volant, priorités dans les giratoires, réflexes à conserver ou à adapter. Grâce à des vidéos, des échanges et des conseils concrets, ces ateliers ont rappelé l'importance de rester informé, même en tant que conducteur expérimenté. L'occasion aussi de poser des questions dans un cadre bienveillant et interactif.

Et la suite ?

D'autres rendez-vous sont prévus dans les prochains mois, selon les conditions météorologiques et la disponibilité des intervenants. Balades thématiques, ateliers bien-être, conférences interactives... Les possibilités sont nombreuses et les idées ne manquent pas ! Tous les ateliers sont entièrement gratuits et sur inscription.

Ces moments sont aussi et surtout des temps de rencontre. Rompre l'isolement, découvrir une passion ou simplement passer un bon moment : chaque participant y trouve son compte. Alors, pourquoi ne pas se laisser tenter ?

Renseignements auprès du service cadre de vie (03 26 66 10 44)

ou directement à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture habituels.



JEUNESSE

Les « Rendez-vous ados » : un été sportif, ludique et réussi !

Du 7 au 18 juillet, la municipalité a lancé la première édition des « Rendez-vous ados » : un programme estival destiné aux jeunes de 11 à 15 ans. Sport, loisirs créatifs, soirées festives... Deux semaines d'activités qui ont conquis les participants venus de Mourmelon et d'ailleurs.

Un programme riche et des partenaires engagés

Organisés en partenariat avec des associations locales et extérieures, les Rendez-vous ados ont proposé un programme riche et varié. Les jeunes ont pu s'essayer à de nombreuses disciplines comme l'escalade avec le CADM Escalade, le handball avec le CADM Handball, le VTT avec l'Union Cycliste Mourmelonnaise ou encore la pétanque avec La Pétanque Mourmelonnaise.

À cela se sont ajoutées d'autres activités comme le biathlon d'été (course et tir) avec IJ Loisirs, le rugby avec le Stade de Reims Rugby ou encore le judo grâce au club des Petites-Loges. Les créatifs n'ont pas été oubliés avec un atelier scrapbooking animé par Scrap'ismé et une initiation aux arts du cirque orchestrée par le CNAC de Châlons-en-Champagne.

Une soirée Loups-Garous qui a fait carton plein

Le point d'orgue de cette quinzaine fut sans doute la soirée « Loups-Garous et pizzas » organisée le 16 juillet. Rassemblés en mairie, 23 adolescents répartis en 2 groupes (les villageois et les loups-garous) ont enchaîné trois parties du célèbre jeu d'ambiance, entrecoupées de pauses pizzas, chips et rires. Les villageois tentaient de démasquer les loups-garous pendant que ces derniers œuvraient discrètement à éliminer leurs adversaires. L'ambiance conviviale et complice a complètement conquis les participants.

Une première édition prometteuse

Proposées au tarif de 5 € par activité pour les jeunes Mourmelonnais et 10 € pour les résidents extérieurs, ces animations estivales ont su trouver leur public. Le service « Sport et jeunesse » envisage d'ores et déjà de renouveler l'initiative avec la même volonté : proposer des activités variées, de qualité et accessibles au plus grand nombre.

Une chose est sûre : les ados en redemandent... et ils pourraient bien être encore plus nombreux la prochaine fois !



L'ALSH d'été toujours aussi prisé

Du 7 juillet au 1er août, ce sont en moyenne 120 enfants, âgés de 3 à 12 ans, qui ont fréquenté chaque semaine l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Un panel d'activités variées leur était proposé : sports, jeux, ateliers créatifs, sans oublier plusieurs sorties marquantes (piscine, médiathèque, Lac du Der, etc.).

En parallèle, durant cinq jours, un mini-camp à Fumay (08) a permis aux 9-12 ans de vivre une belle aventure en camping. Les plus jeunes, quant à eux, ont eu l'opportunité de passer leur première nuit sous tente, dans l'enceinte sécurisée de l'espace Léon Bourgeois, pour une initiation en douceur à l'autonomie. Une fois encore, le succès a été au rendez-vous !

TRAVAUX

Améliorer le quotidien

La Ville poursuit ses investissements pour améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants. Démolition d'un immeuble devenu vétuste, remplacement d'une aire de jeux vieillissante, modernisation des équipements publics... autant d'actions concrètes menées pour offrir à chacun un environnement plus sûr, plus confortable et adapté aux besoins d'aujourd'hui.

Démolition de l'immeuble du 18 rue Gouraud



Insalubre et dangereux, l'immeuble du 18 rue du général Gouraud avait été interdit à la location dès 2015. Racheté par la Ville en 2019, il s'inscrivait dans un projet global visant à remplacer plusieurs bâtiments vétustes de la rue (n°12, 15 et 19) par des logements et cellules commerciales.

Après la démolition du n°12 en 2021, un début d'éboulement en 2023 a conduit la Ville à anticiper la démolition des n°15 et 19. L'immeuble du n°18 a également été intégré à cette opération pour des raisons de sécurité.

Grâce au soutien financier de la Région Grand Est et de l'État, le désamiantage et la démolition ont été menés à bien en mai dernier. La parcelle a été remblayée et sera engazonnée prochainement. Une dalle béton sera réalisée pour accueillir les conteneurs d'ordures ménagères et de tri des riverains et commerçants voisins, et une clôture en béton sera installée à l'automne.

Remplacement de l'aire de jeux aux abords du centre culturel

Située près de la halte-garderie militaire et du centre culturel Napoléon III, l'aire de jeux existante nécessitait depuis plusieurs années des réparations régulières, devenues coûteuses et insuffisantes. Pour des raisons de sécurité, elle a été fermée puis démontée.

En lien avec l'Armée, propriétaire du terrain, la Ville a lancé un projet de remplacement. La nouvelle aire, destinée aux enfants et aux adolescents, comprendra une balançoire portique corde, une

pyramide de filets araignée de 5 à 6 mètres, une structure pour les plus petits avec toboggan, filet à grimper et panneau ludique, ainsi qu'un jeu sur ressort.

Les travaux sont prévus d'ici la fin de l'année 2025 et viendront compléter l'offre déjà présente au Bois des Sœurs - Parc Kévin Chavatte et au square du Petit Prince.

Remplacement des portes automatiques

Les portes automatiques du centre culturel Napoléon III, de la mairie et de la médiathèque, posant des problèmes d'étanchéité et souvent en panne, seront remplacées cet automne par des portes manuelles, plus fiables et faciles à entretenir.

Conformément à la réglementation pour les établissements recevant du public, un bureau d'études a été missionné pour assurer la faisabilité, le suivi des travaux et la gestion administrative du dossier.

À la mairie, ces travaux permettront également de remplacer le sol. Le linoléum actuel sera remplacé par du carrelage après reprise du plancher chauffant abîmé par des infiltrations. Ces travaux complémentaires seront pris en charge par l'assurance construction du pôle public.



Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics

Le Gouvernement élargit les « espaces sans tabac » afin de mieux protéger les plus jeunes, réduire l'exposition au tabagisme passif et dénormaliser sa consommation.

En plus des lieux déjà concernés (espaces clos, aires de jeux, bois et forêts), le décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 et l'arrêté du 21 juillet 2025 étendent désormais l'interdiction de fumer aux parcs et jardins publics, plages, abribus et zones d'attente des voyageurs, ainsi qu'aux abords (dans un rayon de 10 mètres) des écoles, collèges, lycées et autres lieux d'accueil des mineurs ainsi que les abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Soulignons que la municipalité avait anticipé la promulgation de ces textes en installant cet été – aux abords des écoles et du collège – des cendriers en forme de cigarette. Ces derniers sont accompagnés d'un écriteau indiquant « Aux abords des écoles, j'éteins ma cigarette ».

Le non-respect de l'interdiction de fumer est passible d'une contravention de quatrième classe, soit 135 euros.



Changement de nom ou de prénom : pensez à renouveler vos titres

Depuis le décret du 5 juillet 2024, toute personne qui change de nom et/ou de prénom doit demander le renouvellement de sa carte d'identité et de son passeport dès la mise à jour de son acte de naissance. Les anciens titres deviennent invalides après 3 mois et leur utilisation peut entraîner jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende. En pratique, il est également nécessaire de renouveler son permis de conduire, sa carte Vitale et d'autres documents.

À partir de septembre 2025, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) mènera une phase de test auprès de 1 000 usagers : certains recevront un SMS, d'autres un courrier, rappelant leur obligation de renouvellement. Cette expérimentation sera suivie d'autres campagnes avant la mise en place d'un dispositif automatisé.



Le Marché des Producteurs s'installe en centre-ville

Chaque dernier mardi du mois, de février à novembre, le Marché des Producteurs propose aux habitants de Mourmelon-le-Grand des produits locaux et faits maison : fruits et légumes de saison, miel et ses dérivés, confitures, fromages, biscuits, glaces, tartes flambées, bière artisanale et bien d'autres créations d'artisans locaux.

Certaines éditions, généralement en juin et/ou août, sont des rendez-vous spéciaux « apéro-concert » avec des horaires prolongés jusqu'à 21h. Musique, restauration et dégustation sur place attirent toujours un large public.

Pour renforcer sa visibilité et faciliter l'accès aux habitants et visiteurs du centre-ville, le marché déménagera à partir du mardi 28 octobre prochain sur le parvis de l'église Saint-Laurent, face à la place Georges Clemenceau. L'édition de septembre (mardi 30) se tiendra donc pour la dernière fois sur le parking du centre culturel Napoléon III.

Cette nouvelle implantation, fruit d'une collaboration étroite entre les services de la Ville et les exposants, permettra d'attirer plus de promeneurs tout en conservant le charme et la convivialité du Marché des Producteurs.



France Identité : votre carte grise dans votre smartphone !

Depuis le 30 juin, vous pouvez disposer de votre carte grise dans votre smartphone avec l'application France Identité. Ainsi, vous pouvez désormais regrouper votre carte d'identité, votre permis de conduire et votre carte grise au sein d'une seule application. Cela permet de présenter facilement vos papiers lors d'un contrôle routier et d'avoir rapidement à jour les informations de votre carte grise.

Important : la version numérique ne remplace pas le certificat papier, elle le complète. Renseignements sur <https://france-identite.gouv.fr>



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque se métamorphose : un étage repensé pour tous !

Après plusieurs années de service, le mobilier de l'étage de la médiathèque, hérité de l'ancienne bibliothèque, montrait des signes de fatigue. Avec ses 20 à 30 ans d'existence, il était temps de lui offrir une seconde jeunesse ! Mais au-delà du simple remplacement, c'est une véritable transformation qui a été imaginée pour faire de cet espace un lieu moderne, convivial et adapté aux attentes de chacun.

Un projet pensé avec et pour les usagers

Un travail de fond a été mené pour repenser entièrement l'étage en collaboration avec l'entreprise retenue (WF Éducation), les élus et l'équipe de la médiathèque. L'objectif ? Rompre avec l'image d'une bibliothèque classique et créer des espaces ouverts, lumineux et modulables, répondant aux besoins spécifiques des adultes et des adolescents.

Un étage repensé pour les adultes

Les adultes découvriront un espace entièrement repensé :

- Un coin documentaire avec un espace dédié au travail,
- Des rayonnages distincts pour les romans, les polars et les œuvres de science-fiction/fantasy,
- Un espace dédié aux bandes-dessinées,
- Une sélection de nouveautés et de coups de cœur des bibliothécaires,
- Plusieurs zones conviviales pour lire, échanger ou se détendre.

Un espace dédié aux adolescents

Les jeunes ne sont pas oubliés ! Un secteur spécialement aménagé leur est réservé, avec :

- Une large sélection de romans,
- Une tour de près de 250 mangas,

- Des bandes-dessinées variées,
- Des assises originales et confortables, pour s'installer comme à la maison.

Au total, ce sont plus de 10 500 documents qui seront répartis sur ces deux nouveaux espaces, pour le plus grand plaisir des lecteurs.

Un projet soutenu financièrement

Ce chantier, d'un budget total de 32 024,11 €, a pu voir le jour grâce au soutien de la DRAC Grand Est (à hauteur de 50 % du budget subventionnable) et du Département (20 %). La DRAC Grand Est participe ainsi à hauteur de 13 343,38 € et le Département de 5 337,35 €.

Pratique et connecté

La salle informatique, toujours accessible gratuitement pour les adhérents, reste un atout majeur. Elle permet notamment d'effectuer jusqu'à 10 impressions par jour, sans frais supplémentaires.

Calendrier des travaux

Le nouveau mobilier, fourni par WF Education, a été installé par les services techniques de la ville entre les 18 et 29 août. Pour ce faire, la médiathèque a été fermée pendant deux semaines.

Un lieu à vivre, pour tous et pour longtemps

Avec cette rénovation, la médiathèque confirme sa volonté d'être un lieu de vie, d'échange et de culture, ouvert à tous. Venez nombreux découvrir ces nouveaux espaces, pensés pour vous !



SPORT

La section Golf sacrée championne de France par équipe

Après la brillante qualification de deux de ses équipes au championnat national de golf par équipe, la section du CSAG de Mourmelon s'est très nettement distinguée : tout d'abord avec une belle 5ème place (sur 33) pour l'équipe n° 2 mais aussi, et surtout, par le titre de champion de France pour l'équipe n° 1.

Deux équipes engagées et qualifiées

À l'occasion de l'épreuve de qualification au championnat de France de la Fédération des clubs de la défense (FCD), qui s'est déroulée fin avril près de Metz, la section golf du Club sportif et artistique de garnison de Mourmelon (CSAG) avait alors engagée deux équipes. Et cette année, comme l'année dernière, l'équipe 1 (composée du chef d'escadrons Ludovic, du chef de bataillon Antoine et du gendarme Josué) a gagné cette épreuve. Les deux équipes ont décroché leur ticket pour la finale du championnat de France. Cette dernière s'est tenue du 30 mai au 1er juin au golf de Valence-Saint-Didier dans la Drôme.

Trente-trois équipes en lice

Au total, 33 équipes se sont affrontées en optant pour la formule de jeu « stroke play brut ». Celle-ci consiste à compter tous les coups joués sur le parcours. Le vainqueur étant le joueur et l'équipe avec le plus petit score sur deux jours. Et pour la première fois malgré



ses nombreuses participations, Mourmelon a pu inscrire son nom sur ce trophée en décrochant brillamment le titre de champion de France par équipe 2025 avec 11 points d'avance sur le deuxième (CS Polytechnique) et 16 points sur le troisième (club du golf de l'École de l'air). Une fierté tant pour l'équipe que pour le club !

L'École Municipale des Sports, le nouveau rendez-vous sportif des enfants

Ouverte aux enfants de la grande section au CM2, l'École Municipale des Sports (EMS) propose chaque mercredi, durant la période scolaire, une découverte ludique de nombreuses disciplines sportives encadrées par les éducateurs de la commune.

Désormais les mercredis riment avec initiation sportive et amusement ! L'EMS, organisée par le service Sport et Jeunesse, propose quatre créneaux adaptés aux différents niveaux : de 9h15 à 10h15 (CE1/CE2), puis de 10h30 à 12h (CM1/CM2), après la pause déjeuner 13h45 à 14h45 (GS/CP) et enfin de 15h à 16h30 (CE2/CM1/CM2).

Les séances se déroulent dans différents lieux selon l'activité et sont encadrées par des éducateurs sportifs qualifiés. Au programme : escrime, roundnet (un jeu de balle autour d'un trampoline miniature), thèque (similaire au baseball), jeux d'opposition, acrosport (gymnastique et pyramides humaines), ou encore ateliers cirque alliant jonglerie, acrobatie et équilibre.

Souple et accessible, l'inscription peut se faire à l'année ou par cycle (trois périodes entre septembre et juin). Les tarifs sont calculés selon le quotient familial, avec la possibilité d'une



séance de découverte gratuite, uniquement lors de la première séance de chaque cycle.

Pour inscrire son enfant, il suffit de transmettre une fiche de renseignements (disponible sur le site de la Ville ou en mairie), une attestation CAF ou une feuille d'imposition, ainsi qu'un justificatif d'assurance extrascolaire. Le dossier peut ensuite être déposé en mairie ou envoyé par mail au service Sport et Jeunesse : fxpoinset@villedemourmelonlegrand.fr

> Détails sur www.mourmelonlegrand.fr
> Renseignements au 03 26 66 79 48

ÉCONOMIE LOCALE

Zoom sur les nouveaux commerces et services

Notre commune continue d'étoffer son offre de proximité avec l'ouverture de nouveaux équipements et le développement d'entreprises locales. Dans ce numéro, découvrez deux funérariums récemment inaugurés et l'ouverture d'un atelier de tatouage et piercing, reflet d'un tissu économique diversifié et dynamique.

Funérarium Chauffert-Funéris

L'entreprise familiale de pompes funèbres Chauffert a inauguré, le 10 juin dernier, son tout nouveau funérarium à Mourmelon-le-Grand. Cet espace, pensé pour offrir aux familles endeuillées un lieu de recueillement sobre, intime et accessible, dispose de trois salons privés ouverts 24h/24, 7j/7. Pour rappel, implantée historiquement à Courtisols et Sainte-Ménéhould, l'entreprise a ouvert son agence mourmelonaise en 2023. Des portes ouvertes ont permis de faire découvrir ces nouvelles installations, qui viennent compléter l'offre de services funéraires.

Adresse : 8 rue du Levant

Téléphone : 03.26.66.77.61 – Mail : contact@chauffert.fr

Site internet : www.chauffert.fr



Funérarium Favre

Comme à Saint-Martin-sur-le-Pré et Sainte-Ménéhould, les pompes funèbres Favre, présentes à Mourmelon-le-Grand depuis 2023, ont ouvert en mai dernier un funérarium baptisé « Le Passage ». Il comprend deux salons modernes, chacun composé de deux espaces distincts : un lieu de repos pour le défunt et un espace d'accueil pour les proches. Ce service vient compléter l'activité de l'agence locale : organisation d'obsèques, marbrerie, accompagnement des familles, contrats ou volontés obsèques.

Adresse : 2 rue Léon Bourgeois

Téléphone : 03.26.44.01.01 – Mail : pfmourmelon@orange.fr

Site internet : www.art-funeraire-favre.fr

L'atelier de Lu

Un nouveau lieu créatif a ouvert ses portes tout début septembre : « L'atelier de Lu ». Ludivine Varin, 24 ans, tatoueuse et pierceuse formée aux Beaux-Arts d'Angers, revient dans sa région natale après 5 années passées à développer son art. Elle propose un large éventail de styles, du tatouage fin et délicat aux motifs plus imposants, toujours personnalisés. Côté piercing, elle prend le temps de conseiller chacun pour trouver ce qui lui correspond. « Ici, on discute, on pose les bonnes questions et on crée quelque chose qui vous ressemble », assure Ludivine. Premier tattoo ou passionné expérimenté, le salon vous accueille autour d'un café pour imaginer votre prochain projet.

Adresse : 58 rue du général Gouraud – Mail : atelierlutattoo@gmail.com

Facebook : « L'atelier De Lu » – Instagram : [atelier_lu_tattoo](https://www.instagram.com/atelier_lu_tattoo)

Horaires : du lundi au vendredi de 13h à 19h et le samedi de 10h à 18h.



501e Régiment de Chars de Combat : un hommage solennel

Le 13 juin dernier, le 501ème RCC organisait une journée de commémoration marquante sur sa place d'armes. L'événement a mêlé transmission des traditions militaires et hommage à l'histoire du régiment.

Deux temps forts ont rythmé cette cérémonie présidée par Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, et placée sous l'autorité militaire du général de brigade Régis Anthonioz, commandant la 2ème brigade blindée. Tout d'abord la remise des fourragères à de jeunes engagés et réservistes, puis l'inauguration de la stèle du « Chemin des Compagnons », en mémoire des 18 bérets noirs faits Compagnons de la Libération. Élus locaux, autorités militaires, fondations mémorielles, descendants de Compagnons et classes de défense étaient rassemblés pour saluer l'héritage du régiment. Ainsi s'est conclu, pour les bérets noirs du 501, le cycle commémoratif des 80 ans de la Libération et de la Victoire de la France.



Camp de Mourmelon : règles de circulation des personnes

Ouvert à certaines activités civiles mais avant tout espace militaire, le camp de Mourmelon fait l'objet de règles strictes de circulation et d'accès. Dans un contexte sécuritaire renforcé, les autorités rappellent l'importance de respecter ces dispositions, sous peine de sanctions.

« Bien que n'étant pas clôturé et ouvert à la communauté civile pour de nombreuses activités dans le cadre de clubs sportifs, ou pour l'usage de sa piscine au profit des écoles, il est rappelé que le camp de Mourmelon, notamment le camp bâti, reste un terrain militaire sur lequel la circulation des personnes et les activités sont réglementées.

Le contexte géopolitique a conduit à renforcer les mesures de sécurité autour des installations et des casernements. Essentiellement passives et visant à faciliter le contrôle, elles consistent à mieux marquer les limites, généralement mal connues, par un panneau adéquat.

De la sorte, toute personne pénétrant sur le terrain militaire, et ne pouvant l'ignorer, doit avoir un motif valable pour le faire. C'est le cas par exemple des civils qui n'appartiennent pas au Ministère des Armées, qui peuvent se rendre à un lieu d'activité (club par exemple) au moment où celle-ci a lieu et en empruntant l'itinéraire le plus naturel.

En dehors de ce cadre, toute personne civile qui ne peut justifier sa présence est en infraction.

Il est rappelé en particulier que l'usage de la route du golf et des axes du camp par un véhicule ne détenant pas de justificatif (badge annuel) peut entraîner une perte de 4 points sur le permis de conduire. »

>> Colonel Éric Taillandier
Commandant d'armes de la Place de Mourmelon



L'Agglo à la une



Plastique et microplastiques La vie d'une bouteille en plastique

L'impact environnemental d'une bouteille en plastique mérite notre attention. La jeter dans la nature a des conséquences majeures.

Une bouteille en plastique met entre 100 et 1 000 ans à se décomposer complètement. Sous l'effet du soleil et de l'humidité, elle se fragmente en minuscules particules appelées microplastiques. Mesurant moins de 5 millimètres, elles se dispersent dans l'environnement, contaminant sols, rivières et océans. **Chaque année, environ 5 à 13 millions de tonnes** de plastique finissent dans les océans, mettant en danger près de 700 espèces marines qui les confondent souvent avec leur nourriture. Les conséquences peuvent être dramatiques, pour la faune marine et les écosystèmes. Mais l'impact ne s'arrête pas là, car les microplastiques entrent dans notre chaîne alimentaire. Nous ingérons en moyenne l'équivalent d'une

carte de crédit de plastique chaque semaine, soit environ 5 grammes. Ces particules se retrouvent dans les fruits de mer, l'eau que nous consommons et même le sel. Bien que les effets sur notre santé soient encore en cours d'étude, leur présence dans notre alimentation soulève des inquiétudes légitimes.

Valoriser les déchets en plastique

Il est possible de valoriser les déchets en plastique pour en faire de nouvelles ressources. Après collecte, les bouteilles en plastique sont triées et acheminées vers une unité de traitement. Là, elles sont nettoyées, broyées et transformées en granulés de plastique recyclé. Ces granulés peuvent ensuite être utilisés pour fabriquer de nouveaux produits. Ce processus réduit la quantité de déchets dans la nature et contribue à économiser des ressources.

Comment réduire notre consommation de plastique

- Opter pour des bouteilles réutilisables et consommer l'eau du robinet.
- Participer aux campagnes de nettoyage des espaces naturels en rejoignant les associations locales qui organisent des événements
- S'informer et informer les autres sur les enjeux du plastique et encourager son entourage à agir

MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h / 14h - 17h30
- Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Renseignements : 03.26.66.57.07

CAFÉ LITTÉRAIRE

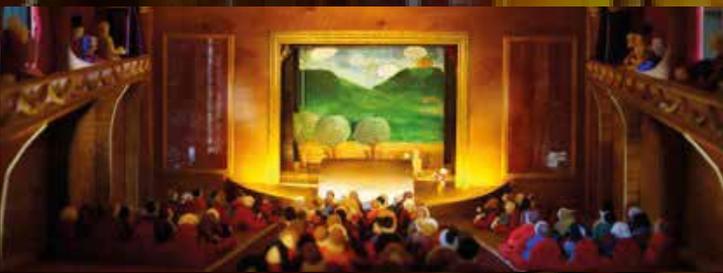
Un moment littéraire et caféiné !
Partagez vos coups de cœur du moment et découvrez les pépites des autres participants ainsi que celles des bibliothécaires ! Public adulte, sur inscription.

Prochain rendez-vous fin octobre début décembre à 18h.



SAMEDI 27 SEPTEMBRE - Spectacle «Vagabondages et autres galipettes» - Cie La Cardabelle - 15h
Un vagabond musicien, poète et conteur d'histoires, croise sur son chemin un enfant, en quête de liberté, parti découvrir ce qu'il y a de l'autre côté de la colline. Mais l'enfant est parti sans prévenir ses parents. Comment faire pour qu'il réalise qu'on ne part pas comme ça, qu'on ne peut pas abandonner ses parents ?
Gratuit, sur inscription. 2-6 ans

SAMEDI 4 OCTOBRE - Micro-Festival - De 14h à 18h
- L'illustre théâtre des frères Sabbattini.
Pénétrez dans l'illustissime théâtre des frères Sabbattini, l'une des plus belles et sans doute des plus petites salles à l'italienne d'Europe. Revivez, à travers les aventures du Baron de Münchhausen, les grandes émotions du théâtre du XVIIIème siècle !
- Toute l'après-midi venez profiter également du Musée Numérique et d'ateliers divers autour du théâtre et des marionnettes.



SAMEDI 25 OCTOBRE - Halloween à la médiathèque - De 14h à 17h
Venez participer à une après-midi terrifiante à la médiathèque ! Au programme : maquillage, grand jeu et animations diverses.
Gratuit, sur inscription.

SAMEDI 22 NOVEMBRE - Bricolage de Noël
10h : Réalisation d'une décoration de Noël pour les 5-8 ans.
14h : Réalisation de poésies de papier sur le thème de Noël. Public ado, adulte.
Gratuit, sur inscription.



SAMEDI 20 DÉCEMBRE - Spectacle « Le renne du Père-Noël » par les Savants Fous - 15h
Noël est en péril, le renne du Père-Noël est malade ! Dans l'atelier, les lutins sont très inquiets. Son nez n'est plus rouge, il est devenu tout bleu. C'est une catastrophe car lui seul connaît le chemin des maisons de tous les enfants du monde. Le Professeur Vortex, qui avait réussi à ramener la neige l'année précédente est de nouveau sollicité ...
Gratuit, sur inscription. De 4 à 12 ans

NOUVEAUTÉS

- Malaven d'Olivier Bal (Roman policier)
- Hélé d'Hélène (CD)
- Vaiana 2 (DVD)



COUP DE

- L'archipel de Claire d'Eric de Kermel (Roman adulte)
- La recette d'un beau voyage d'Angélique Leone (Bébé album)
- Brielle et bear de Salomey Doku (BD ado)



BÉBÉS LECTEURS

Samedis 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre
Sur inscription
À 10h et 11h - 0/2 ans

L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin
Accès libre
À 10h30
2/6 ans

INSTANTS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedis 11 octobre, 13 décembre
Accès libre
À 15h

LUDO ÇA ME DIT !

Samedis 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre
Accès libre
De 14h à 17h - À partir de 3 ans

SEPTEMBRE

MARDI 16 SEPTEMBRE

14h30 et 20h

CINÉMARDIS « *L'Amour Ouf* »

Auditorium de la mairie

Sans réservation - Gratuit

VENDREDI 19 SEPTEMBRE - 20h30

CABARET « *Divines fantaisies* »

Centre culturel Napoléon III

10 € / 5 € pour les moins de 12 ans



OCTOBRE

SAMEDI 4 OCTOBRE - 14h

MICRO FESTIVAL

Médiathèque

Gratuit - Inscription obligatoire

sur www.mourmelonlegrand.fr

JEUDI 9 OCTOBRE - 20h

FESTIVAL WAR ON SCREEN

Projection du film « *Enquête sur un scandale d'état* »

Centre culturel Napoléon III



MARDI 21 OCTOBRE

14h30, 16h30 et 20h

CINÉMARDIS - « *Monster House* »

Auditorium de la mairie

Sans réservation - Gratuit



JEUDI 30 OCTOBRE - 14h30

CINÉ A L'AFFICHE « *DRAGONS* »

Centre culturel Napoléon III

Sans réservation

7 € / 4 € pour les moins de 18 ans

JEUDI 30 OCTOBRE - 20h

CINÉ A L'AFFICHE « *FILS DE* »

Centre culturel Napoléon III

Sans réservation

7 € / 4 € pour les moins de 18 ans

NOVEMBRE

VENDREDI 7 NOVEMBRE - 20h30

JEANFI JANSSENS

Centre culturel Napoléon III

Complet



MARDI 18 NOVEMBRE

14h30 et 20h

CINÉMARDIS - « *Docteur* »

Auditorium de la mairie

Sans réservation - Gratuit

JEUDI 27 NOVEMBRE - 20h

CINÉ A L'AFFICHE « *programmation à venir* »

Centre culturel Napoléon III

Sans réservation

7 € / 4 € pour les moins de 18 ans

DÉCEMBRE

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

17h à 21h

LA ROUTE DE NOËL

Rue Joffre



MARDI 23 DÉCEMBRE

14h30, 16h30 et 20h

CINÉMARDIS - « *Mission Noël* »

Auditorium de la mairie

Sans réservation - Gratuit

LUNDI 29 DÉCEMBRE - 14h30

CINÉ A L'AFFICHE « *programmation à venir* »

Centre culturel Napoléon III

Sans réservation

7 € / 4 € pour les moins de 18 ans

LUNDI 29 DÉCEMBRE - 20h

CINÉ A L'AFFICHE « *programmation à venir* »

Centre culturel Napoléon III

Sans réservation

7 € / 4 € pour les moins de 18 ans

JANVIER

MARDI 13 JANVIER

14h30 et 20h

CINÉMARDIS - « *Bac Nord* »

Auditorium de la mairie

Sans réservation - Gratuit

VENDREDI 16 JANVIER - 20h30

THÉÂTRE « *Sortez-moi de là !* »

Centre culturel Napoléon III

10 € / 5 € pour les moins de 12 ans

